



Demands d'interdiction d'une conférence publique sur la Palestine à l'Université de Lille : les libertés universitaires à nouveau en danger !

Une conférence sur « l'actualité en Palestine » a été programmée par des associations étudiantes à l'Université de Lille jeudi 18 avril.

L'organisation de cette conférence fait l'objet de multiples demandes d'interdiction : de la part du président de Région (LR), d'une députée Renaissance, d'un député du RN (également vice-président de l'Assemblée nationale) ; ils s'adressent même au préfet pour obtenir l'interdiction. L'appel à la conférence serait selon eux coupable d'antisémitisme.

FO ESR dénonce cette campagne qui vise à obtenir une nouvelle fois l'interdiction d'une conférence dans une université, ce qui serait une nouvelle atteinte aux libertés universitaires.

Les universités doivent demeurer des lieux de libre expression sur tous les sujets, y compris la situation au Proche-Orient. Il ne revient ni aux élus politiques ni à l'autorité préfectorale de définir, directement ou par le biais d'interdictions, ce qui peut ou non être débattu, exposé ou enseigné, dans le respect de la loi, dans les enceintes universitaires ou par les universitaires.

Trop c'est trop ! Halte à la censure sur la situation à Gaza et la tragédie palestinienne !

Dans la situation actuelle, comme l'ont exprimé plus de 1300 chercheurs dans une tribune collective, « défendre les libertés d'expression sur la Palestine [est] un enjeu académique » (voir [ici](#)).

À l'Université Savoie Mont-Blanc, le président de l'université coupe l'accès aux listes électroniques de diffusion syndicales à la suite d'un message d'une organisation syndicale sur la situation à Gaza et la politique de l'État d'Israël (voir notre communiqué [ici](#)) ; à Lyon 2, diverses pressions du président de Région et de députés Renaissance entraînent l'interdiction d'une conférence (voir notre communiqué [ici](#)) ; à Sciences Po Paris, des affabulations diverses venant du plus haut niveau de l'État visent une conférence sur la Palestine et salissent l'image de l'établissement (voir notre communiqué [ici](#)), trop c'est trop !

Face aux partisans de la censure et d'une opinion officielle, FO ESR rappelle que l'antisémitisme est une opinion légitime et revendique le cessez-le-feu immédiat et permanent à Gaza, l'arrêt des bombardements, l'arrêt des livraisons d'armes à l'État d'Israël, la libération de tous les otages et de tous les prisonniers politiques, la levée de l'embargo contre la bande de Gaza.

FO ESR dénonce toutes ces menaces et ces atteintes aux libertés universitaires et d'expression et est avec tous ceux qui les défendent et entendent bien continuer à les utiliser.